

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

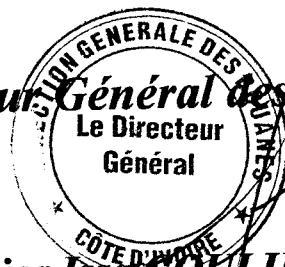


NOTE DE SERVICE N° 323 · DU 04 NOV 2014
(Diffusion Générale)

Objet : Intérim.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en l'absence du Directeur de la Surveillance et des Interventions, du jeudi 30 octobre au jeudi 27 novembre 2014 inclus, l'intérim est assuré par le Directeur des Enquêtes Douanières, le Colonel MEITE Yacouba.

Le Directeur Général des Douanes



Colonel Major Issa COULIBALY

*Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National*